

---

**PROVINCE DE QUÉBEC**43<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 5 DÉCEMBRE 2024

---

**CABINET DE LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE***Québec, le 5 décembre 2024*

Aujourd'hui, à quatorze heures dix, il a plu à Son Excellence la Lieutenant-gouverneure de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 32 Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence la Lieutenant-gouverneure.